

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF DE L'ACCESSIBILITÉ
VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2020
FORUM EN LIGNE

Présences : John Graham (président), Scott Jocelyn, Dianna Scarth, Martin Harder, Josh Watt, Laurel Repski, Kris Cowley, Brad Robertson, John Wyndels et Colleen Watters (Bureau de l'accessibilité du Manitoba)

Absences : Aucune

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion et ceux-ci se présentent. Le président participe à un appel « Apprenez à vous connaître » avec la nouvelle sous-ministre du ministère des Familles, qui se réjouit de pouvoir participer aux futures réunions du Conseil. Elle donne un aperçu de l'état d'avancement du processus d'élaboration des normes en vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains.

La secrétaire du Conseil annonce que, depuis le 3 décembre 2020, le nouveau nom du Bureau des personnes handicapées est le Bureau de l'accessibilité du Manitoba. Le 3 décembre, le Bureau a tenu un webinaire très réussi au cours duquel les lauréats des prix de l'accessibilité du Manitoba ont été annoncés. Yvonne Peters (ancienne présidente du Conseil et figure de proue du mouvement des droits des personnes handicapées) fait part de son point de vue sur l'histoire des droits des personnes handicapées au cours des 40 dernières années. La secrétaire envoie une note aux représentants de l'Ontario pour les remercier de leur présentation lors de la réunion de novembre du Conseil.

Le reste de la réunion est consacré à discuter d'une feuille de route pour l'Examen quinquennal de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle.

Décision : Le Conseil mènera des activités de sensibilisation initiales auprès des groupes de parties concernées afin d'obtenir leurs points de vue sur les domaines à aborder dans le cadre de l'Examen, sur les moyens de mobiliser les participants et sur le cadre de référence de l'Examen. Sur la base des commentaires reçus, le Conseil peaufinera le processus d'examen lors de sa réunion de janvier 2021.

Mesure à prendre : La secrétaire rencontrera le personnel de Participation MB au sujet de l'utilisation de cette plateforme pour recueillir les commentaires du public dans le cadre d'un sondage sur la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle.

Mesure à prendre : La secrétaire étudiera les différentes plateformes et outils virtuels qui pourraient être utilisés pour la consultation des parties concernées.

Les deux prochaines réunions du Conseil auront lieu le 22 janvier 2021, de 13 h à 15 h, et le 19 février 2021, de 13 h à 15 h.

La séance est levée à 14 h 45.